recrutement d'un expert en formation stupéfiants

Intitulé du poste : RECRUTEMENT D'UN EXPERT POUR UNE MISSION DE FORMATION SPECIALISEE sur la détection et l'identification des stupéfiants : nouvelles tendances et routes, recherche, détection et identification

LIMITE DE CANDIDATURE

12 Septembre 2025

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Nombre d'experts : 1

Catégorie des experts : International

Pays ou zone géographique : Dakar ; Sénégal

Axe n° : 2

Activité n° : 2.5.3

Nombre de jours de la mission : 5

Période prévisionnelle : du 13 au 17 octobre 2025

expert en formation stupéfiants

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de

la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

Description de la mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 2, visant le renforcement des capacités de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants (OCRTIS) de la Police nationale et du Bureau des Investigations Financières et de Lutte contre les Trafic Illicites (BITIS).

Elle a pour objectif de former des agents de terrain afin de les spécialiser dans l'identification et la détection des drogues, ainsi que dans la prévention et la gestion des problématiques liées à la consommation de substances illicites. La formation portera sur les aspects réglementaires, les méthodes de dépistage, les effets des drogues sur la santé, ainsi que les stratégies d'intervention adaptées.

Les enquêteurs seront amenés à se familiariser avec les différents types de drogues, leurs effets, et le cadre légal qui les régit.

Pendant cinq jours, un expert issu d'une force de sécurité européenne spécialisée dispensera une formation pratique à :

- 5 agents de l'OCRTIS,
- 5 agents du BITIS,
- 5 gendarmes de la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA) sénégalaise.

La formation comportera des présentations théoriques, des exercices pratiques et l'utilisation de mallettes pédagogiques et de tests de dépistage récemment fournis par le programme POC II.

À l'issue de la mission :

- Les personnels formés maîtrisent le cadre légal relatif à la détention, la consommation et le trafic de drogues.

- Ils savent utiliser et interpréter les tests de dépistage (stupéfiants) et reconnaître les signes de consommation.
- Ils appliquent les procédures d'intervention en cas de suspicion de consommation de drogues.
- Ils participent à la prévention, en comprenant mieux les mécanismes de l'addiction et les alternatives à la consommation.
- Ils sont sensibilisés aux conséquences sanitaires, sociales et sécuritaires liées à la consommation de drogues.

Description des tâches des experts

L'expert élaborera un plan de formation détaillé pour les cinq jours, intégrant des modules théoriques et des exercices pratiques adaptés aux stagiaires.

À la fin de chaque journée, un temps de débriefing sera organisé avec les participants pour évaluer les acquis.

L'expert mettra également en place des fiches de suivi individuelles permettant d'évaluer la progression et la compréhension des quinze stagiaires.

Le plan masse/ le séquentiel de la formation ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques présentés par l'expert (le cas échéant) sont transmis par voie électronique avant le démarrage de l'action à z.genevee@poc-senegal.eu (voir échéancier ci-dessous).

Profil de l'expert

- **Expérience avérée dans une force de sécurité européenne** (police, gendarmerie, douanes ou autre service spécialisé) avec une expertise dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, la criminalité organisée ou la sécurité aéroportuaire.
- **Praticien et/ou un agent de terrain** (issu d'un grand aéroport FR) rompu à l'usage du spectromètre et des tests EMIT, à la détection de moyens cachés.
- **Solide connaissance des cadres juridiques** et réglementaires liés à la détection, au contrôle et à la répression de l'usage et du trafic de drogues.
- **Maîtrise des techniques de dépistage** (tests rapides, spectrométrie, détection sur le terrain) et des outils pédagogiques associés (mallettes d'enseignement, simulateurs, protocoles de contrôle).
- **Expérience en formation de personnel de sécurité**, notamment dans des contextes internationaux ou en coopération technique.
- **Capacité à animer des sessions interactives**, à mettre en œuvre des exercices pratiques et à adapter les contenus aux profils des stagiaires.
- **Excellentes capacités de communication**, de pédagogie et de vulgarisation technique.
- Aptitude à travailler avec des partenaires institutionnels variés.
- **Autonomie, rigueur** et sens de l'organisation pour assurer le suivi individualisé des stagiaires.
- **Bonne maîtrise du français** (langue de travail), tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Formation souhaitée
- Formation initiale dans les domaines de la sécurité, de la criminalistique, ou des sciences policières.
- Une spécialisation complémentaire en toxicologie, criminalistique ou en intelligence criminelle serait un atout.

Divers

Le point de contact au niveau du siège du POC II à Dakar est Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu (tel. 00 221 78 467 72 06) les candidatures devront lui être transmises sur cette adresse mail exclusivement avant le 12 septembre 2025.